

« Le comportement des propriétaires/dirigeants dans les entreprises algériennes lors de l'application des normes IFRS »

BENSABEUR-SLIMANE Asma

Doctorante-

asma.bensabeur@yahoo.fr

Pr BENDIABDELLAH Abdeslam

a_bendiabdellah@yahoo.fr

Université Tlemcen

Résumé : L'Algérie s'inscrit parmi les pays qui ont adopté les nouvelles normes comptables internationales IAS/IFRS. Au-delà, la première application de la comptabilité internationale en 2010 nécessitait de nombreux changements comptables. Afin de traiter ce sujet, nous mobilisons deux théories explicatives : la théorie positive de la comptabilité (Watts et Zimmerman, 1978) et la institutionnelle (DiMaggio et Powel, 1983). D'un part, La théorie positive de la comptabilité est préoccupée par l'explication des changements des pratiques comptables. D'autre part, nous analysons les déterminants des décisions comptables dans le cadre de conflit dirigeant/propriétaire traité par la théorie d'agence. Notre recherche étudie la problématique d'opportunisme des dirigeants qui manipulent les résultats de gestion grâce à des pratiques comptables afin d'accroître leur intérêt personnel. Afin de régler ce problème d'agence et motiver les cadres-dirigeants d'une façon générale, les entreprises accordent des contrats de rémunération en fonction des produits d'intéressement en prorata de la richesse des propriétaires. Les résultats empiriques d'une enquête menée sur 68 entreprises algériennes indique que 41.18% des entreprises se basent sur les contrats d'intéressement dont 75% entre eux sont des entreprises publiques.

Mots clefs : *Changement Comptable – Théories Comptables – Rémunération des Dirigeants – Entreprises Algériennes.*

Introduction :

L'adoption du Système Comptable Financier (SCF) par les entreprises algériennes depuis le 1^{er} Janvier 2010 a généré un réel changement dans les concepts comptables. Par conséquent, au moment de l'application de ce système comptable, les managers au sein des entreprises doivent prendre position en ce qui concerne les règles et les méthodes à options offertes par ce système comptable.

L'objectif de notre recherche est de chercher des explications en ce qui concerne les motivations des choix comptables opérés par les gestionnaires qui utilisent leurs capacités discrétionnaires pour modifier le contenu des états financiers publiés. Cela, a conduit à poser la question principale suivante:

Quels sont les facteurs qui influencent la stratégie comptable au sein des entreprises algériennes ? Et quels sont les déterminants des choix comptables lors de l'adoption du Système Comptable et Financier?

Dans la même veine, les dirigeants algériens disposent d'une certaine latitude dans le choix entre les pratiques comptables qui leur permettent de manipuler les résultats publiés. Mais cette manipulation est soumise à un ensemble de circonstances internes et externes.

A cet effet, nous utilisons la théorie positive de la comptabilité en visant à fournir un cadre conceptuel pour analyser les pratiques comptables à travers les différentes caractéristiques des entreprises. Cette théorie tente à mesurer les earning management générés par l'adoption d'une méthode particulière.

Cette théorie nous permet d'analyser les facteurs internes qui influencent le choix comptable comme l'opportunisme managérial, l'endettement de l'entreprise et les coûts politiques.

Plusieurs études affirment les limites explicatives de cette théorie et considèrent que les choix comptables sont également affectés par des facteurs externes. Selon Mezas(1990, p. 431) , "Les résultats indiquent que le modèle institutionnel ajoute une puissance explicative significative pour les modèles qui dominent actuellement la littérature économique appliquée". Cette théorie explique les déterminants externes des pratiques comptables.

Le changement de réglementation est inscrit parmi les plus importants facteurs déterminants du choix comptable, appelé « pressions coercitives ». Il existe aussi d'autres types de pressions isomorphes comme les pressions normatives et les pressions mimétiques.

En outre, pour analyser la politique comptable, nous mobilisons des facteurs internes à travers la théorie positive de la comptabilité et des facteurs externes à travers la théorie institutionnelle.

1. Revue de littérature :

Les choix comptables sont considéré par HolthausenetLeftwich (1983, p. 77) comme «...des changements dans les règles utilisées pour calculer les nombres comptables modifiant la distribution des flux monétaires des entreprises, ou bien la richesse des parties qui utilisent ces chiffres afin de contracter ou à la prise de décision". Ainsi, notre principal objectif est de rechercher les facteurs qui influencent ces changements. Pour cela, nous appelons deux théories explicatives. Watts et Zimmerman(1978, 86, 90), DiMaggio et Powell(1983, 91,97) Raffournier(1990, 95,2006) Mezas(1990) Casta(2009), Beckert(2010), Dufour et Zamzam(2011) et AFFESHantati-Klila (2012) ...etc. recourent à la théorie positive de la comptabilité et à la théorie institutionnelle pour expliquer les choix comptables.

1.1. L'approche de la théorie positive de la comptabilité :

La théorie positive de la comptabilité est préoccupée d'expliquer la pratique comptable. Elle est conçue pour expliquer et prédire quelles sont les entreprises qui utilisent une méthode particulière et quelles sont celles qui ne l'utilisent pas, or, la méthode n'a pas été bien déterminée (Hassan.A, 2012).

Plusieurs études (Watts et Zimmerman, 1978, 1986, 1990; HothausenetLeftwich, 1983; Jeanjean et Stolowy, 2008; Jean-François Casta, 2009;) mobilisent la théorie positive de la comptabilité pour expliquer les motivations des choix comptables à travers les coûts politico-contractuels.

La théorie positive de la comptabilité (TPC) fait valoir que les choix comptables sont susceptibles d'être motivés par des facteurs tels que la rémunération des dirigeants, les ratios dette/d'actions de la société, etc (Watts et Zimmerman, 1978; 1986).

- a) L'hypothèse d'opportunisme des gestionnaires concerne les contrats de compensation des dirigeants basée sur les résultats comptables. Cette hypothèse analyse l'opportunisme des dirigeants qui manipulent les résultats de gestion grâce à des pratiques comptables afin d'accroître leur intérêt personnel. (Graham et al. (2005), Holthausen et Leftwich (1983)).
- b) L'hypothèse de l'effet de levier de l'entreprise est liée aux ratios d'endettement. Les managers tentent de présenter une situation financière avantageuse pour réduire les coûts de financement. Par conséquent, les entreprises avec des ratios d'endettement élevés choisissent des procédures comptables de manière à déplacer le bénéfice de périodes futures à la période actuelle (H.KABIR, 2010, p. 139).
- c) L'hypothèse des coûts politiques traite la problématique de la visibilité politique des entreprises. Holthosen et Leftwich (1983) affirment que les managers évitent les différentes critiques et des syndicats, des employés, des consommateurs, des politiciens ... etc. Pour cela, dans les plus grandes entreprises, les gestionnaires sont plus motivés de choisir les procédures comptables qui diffèrent le bénéfice de la période courante aux périodes futures (Watts et Zimmerman, 1986, p: 235).

1.2. La théorie Institutionnelle :

D'autres études (DiMaggio et Powell, 1983, 1991, 1997; Mizruchi et Fein, 1999; Lounas, 2004; Beckert, 2010; AFFES et Hantati-Klila 2012) déterminent les facteurs explicatifs des pratiques comptables à travers les pressions environnementales traitées par la théorie institutionnelle.

Selon (Carpenter et Feroz, 2001, P. 569), la théorie institutionnelle suppose que les organisations adoptent des structures et des pratiques de gestion qui sont considérées comme légitimes par d'autres organisations dans leur secteur, indépendamment de leur utilité réelle. Elle se concentre sur les principales similitudes homogénéisations des formes et des pratiques organisationnelles (Desreumaux, 2004, p. 41).

Beckert (2010), dans son article sur la révision de la théorie institutionnelle, cite que DiMaggio et Powell se concentrent beaucoup sur les processus d'homogénéisation à travers le concept d'isomorphisme. Les auteurs argumentent que, une fois les modèles organisationnels sont institutionnalisés, ils deviennent diffusés, ce qui provoque la croissance des structures organisationnelles de manière plus en plus semblables.

(DiMaggio et Powell, 1983, p. 150) identifient trois mécanismes par lesquels le changement isomorphe institutionnel se produit, chacun par son propre antécédent:

- a) L'hypothèse d'isomorphisme coercitif concerne l'influence politique, la réglementation et le problème de la légitimité. Elle est le résultat des pressions formelles et informelles exercées sur les organisations par d'autres organisations plus puissantes ou par un ensemble d'organisations. L'existence de l'organisme de la réglementation, présenté par leur lois, règles, ... etc, affecte plusieurs angles de l'entité. Le changement de la réglementation oblige les entreprises à changer leurs comportements et leurs pratiques pour accroître leurs légitimités.
- b) L'hypothèse d'isomorphisme mimétique traite les pressions exercées par des organisations (dirigeants ou organisations) considérés comme plus talentueuses et performantes sur d'autres organisations dans une situation d'incertitude afin accroître leurs légitimités.
- c) L'hypothèse d'isomorphisme normatif explique l'effet des pressions exercées par des organisations professionnelles afin de recueillir d'autres organisations en vue de les rendre plus semblables. Aussi, nous pouvons expliquer les pressions normatives comme tous les efforts des membres d'une profession pour définir leurs besoins et leurs méthodes de travail, cela, pourrait faciliter le contrôle du processus de production afin établir une base de légitimation de l'autonomie de leur activité.

En effet, le pouvoir explicatif de chaque théorie séparément est limité. (Tixier et Jeanjean, 2000, p.15) soulignent que la théorie positive de la comptabilité et la théorie institutionnelle sont complémentaires plutôt que des approches contradictoires dans la mesure où il n'y a pas d'incompatibilité de leurs noyaux durs. Enfin, Mezias (1990), Tourron (2005) et d'autres chercheurs démontrent que le modèle institutionnel a une capacité explicative supplémentaire significative et importante pour les modèles économiques.

2. Cadre conceptuel de la recherche :

Compte tenu de la loi 07/11 du 25 Novembre 2007 portant sur l'adoption du système comptable et le financier (SCF), les entreprises algériennes doivent appliquer cette nouvelle doctrine comptable inspirée des normes internationales du reporting financier (IFRS).

Afin de répondre aux exigences de la transaction comptable, les entreprises sont en position de choisir entre plusieurs méthodes différentes de la même opération comptable. Cette situation fait appel aux jugements des managers dans leurs stratégies comptables.

Dans ce contexte, la stratégie ou bien la politique comptable selon Casta (2009), est considérée comme l'ensemble des choix faits par les dirigeants pour manipuler les informations comptables dans le but de façonner le contenu ou la forme des états financiers

publiés bien que les contraintes réglementaires sont respectées. Dans la même veine, (Fields et al, 2001, p. 256) définissent un choix comptable comme toute décision dont le but principal est d'influencer (soit dans la forme ou bien dans le fond) la sortie du système comptable d'une manière particulière, y compris non seulement les états financiers publiés conformément normes comptables, mais aussi, les déclarations des revenus et les dépôts réglementaires.

A l'occasion du changement de la réglementation comptable de 2010 en Algérie, notre recherche vise à expliquer les motivations de la stratégie comptable tracée par les entreprises. Les choix comptables ont été l'objet de nombreuses recherches depuis les années 70. La quasi-totalité des recherches portent sur l'impact des systèmes de rémunération, les contrats de dettes et de la visibilité politique. Récemment, des chercheurs soulignent l'importance du rôle des facteurs institutionnels dans les motivations de gestion des résultats (Hjelstrom and Schuster, 2011).

Pour répondre à notre problématique, nous nous sommes basés sur deux partis complémentaires d'explication. D'abord, les stratégies comptables qui sont déterminées selon les caractéristiques politico-contractuelles de l'entreprise, expliquées par la théorie positive de la comptabilité. En suite, celles sont déterminées selon les pressions institutionnelles environnementales qui ont subi par la compagnie tels que les organisations professionnelles, les institutions judiciaires et réglementaires ... etc., expliquées par la théorie institutionnelle.

3. Méthodologie de la recherche :

Afin de répondre à notre principal problème abordé, nous discutons les déterminants du portefeuille des choix comptables (stratégie ou politiques comptables) dans un cadre de double théorie afin d'établir une explication sur les positions des managers.

3.1. Echantillon :

Nous considérons qu'il est nécessaire que l'échantillon contient des entreprises de tailles différentes et des secteurs d'activités différents pour tester l'effet de ces facteurs. Aussi, la plupart des études antérieures limitent leurs analyses sur les entreprises publiques, par contre, nous avons combiné des entreprises publiques et privées afin de tester l'effet du statut juridique sur le choix de la stratégie comptable.

Aussi, la détermination de la taille de l'échantillon résulte d'un désir de représentativité, donc, l'échantillon doit être suffisamment élargi pour tracer une tendance générale de l'étude. Pour cela, nous avons eu 68 réponses de la part des différentes entreprises.

Notre étude a ciblé les entreprises économiques algériennes. Nous avons éliminé les sociétés appartenant au secteur financier, de l'assurance et de la banque, compte tenu des particularités de l'application des normes et des règles comptables dans la présentation de leurs comptes.

3.2. La collecte de données :

Pour comprendre la nature de la relation entre la stratégie comptable, caractéristiques de l'entreprise et les pressions de l'environnement, nous avons établi un questionnaire soumis aux directeurs généraux et les directeurs financiers et comptables des entreprises. La première partie de ce questionnaire porte sur les méthodes comptables des choix effectués par les entreprises alors que la deuxième concerne les facteurs déterminants ces choix comptables.

3.3. Les variables :

a) La variable dépendante :

(Fields et al 2001, p. 288) citent dans leur papier que la plupart des travaux qui examinent le choix d'une seule méthode comptable particulière dans le contexte des objectifs afin de conduire une stratégie comptable, il faut préciser que les managers peuvent faire des choix de méthodes comptables multiples pour atteindre un but spécifique. Par conséquent, l'examen d'un seul choix peut occulter l'effet global obtenu grâce à un portefeuille de choix. La méthode la plus couramment utilisée dans la littérature comptable pour éviter ce problème, est d'examiner l'effet net des accruals de tous les choix comptables de l'entreprise pour la période étudiée. Pour Watts et Zimmerman (1990), les recherches basées sur un choix comptable

unique, ont un faible pouvoir explicatif du fait que les dirigeants gèrent tout un portefeuille de choix de comptables.

Dans notre étude, la variable dépendante est présentée par la politique comptable adoptée par les entreprises. La variable dépendante, appelé stratégie, est codée (1, 2, 3, 4, 5) selon la direction des *earning management*.

b) Les variables indépendantes:

Les variables indépendantes sont celles tirées de la théorie positive de la comptabilité et la théorie institutionnelle. D'abord, nous commençons par celle de la théorie positive de la comptabilité :

1) **Le coût politique** : Watts et Zimmerman (1990, p: 139) prédisent que les grandes entreprises plutôt que les petites sont plus susceptibles d'utiliser des choix comptables qui réduisent les bénéfices déclarés. Aussi, ils ajoutent que la taille est une variable proxy pour les attentions politiques.

Nous avons choisi d'utiliser le logarithme de l'actif total pour éviter les divergences entre les observations.

2) **Coût contractuel** : il comprend ;

➤ **Le levier d'endettement** : Les entreprises qui ont des difficultés à rembourser leurs dettes, optent pour une augmentation de leurs résultats comptables afin d'éviter la violation de contraintes des contrats de dettes et réduire les coûts de financement. (Watts et Zimmerman 1990, p: 139) prédisent que les entreprises avec un ratio dette/capitaux propres plus élevé, leurs gestionnaires sont plus susceptibles utilisés des méthodes comptables qui augmentent le revenu.

Le ratio le plus couramment utilisé dans les études antérieures comme un proxy pour mesurer l'étendue des contraintes des contrats de dette, est la dette financières/fonds propres.

➤ **Les contrats d'intéressement** : cette variable présente l'existence des contrats de rémunérations des dirigeants selon les résultats comptables. une variable dichotomique (0/1) peut être utilisée pour coder la présence ou l'absence d'un tel contrat.

L'avantage de cette méthode c'est qu'elle permet de modéliser le comportement du manager au moindre coût et les informations sont généralement publique (Jeanjean, 1999).

En deuxième partie, nous abordons les variables indépendantes traitées par la théorie institutionnelle :

1) **Le statut juridique** : selon Defourny. J et Nyssens. M (2010), les entreprises qui sont soumises aux pressions institutionnelles isomorphes, sont influencés par les politiques publiques. Pour cela, les entreprises d'un même statut juridique dépendent à la même réglementation commerciale et fiscale s'imitent entre elles.

Lünnemann. P et Matha. T (2002) affirment que pour analyser les différents effets entre les entreprises, il serait judicieux d'examiner l'effet du statut juridique. Cette variable est exprimée par une variable dichotomique (0/1), présente si l'entreprise est publique ou privée.

2) **L'accompagnement comptable** : Dans les formations professionnelles, les entrepreneurs institutionnels font apprendre les cadres cognitifs et normatifs qui présentent leurs perspectives sur les objectifs de la réglementation et les moyens susceptibles pour les atteindre. La socialisation des connaissances conduit à des pratiques routinières et pris pour acquis des pratiques institutionnalisées¹⁹.

Selon Janin, Piot et Dumontier (2012), les auditeurs externes et les conseillés contribuent au renforcement de la confiance des utilisateurs de l'information financière aux choix

¹⁹Beckert. J (2010, p. 156)

comptables discrétionnaires des entreprises. À cet égard, la mise en œuvre de nouvelles méthodes ou de choisir entre deux ou plusieurs, créent des difficultés techniques réelles qui nécessitent un accompagnement comptable sérieux.

- 3) **Le secteur d'activité** : Selon Affes et Hentati-Khila (2012, p: 9), «*Les entreprises qui avancent dans des secteurs fortement important d'un point de vue environnemental font l'objet d'une attention particulière de la part du public.*» Pour cela, les entreprises des secteurs d'activités les plus exposés ont tendance à adopter des pratiques comptables qui réduisent leurs résultats afin d'éviter les pressions de l'Etat dans la mise en œuvre de la politique économique générale. Aussi, les entreprises du même secteur d'activité qui sont soumises aux mêmes règlementations, normes et planifications étatiques régissent ce secteur.

Cette variable est utilisée par de nombreux chercheurs (Rockness et al, 1986; Patten, 1991; Ness et Mirza, 1991; Deegan et Gordon, 1996; Adams, Hill et Roberts, 1998; Backer Naser et 2000; Gray et al, 2001; S.DAMAK-AYADI, 2005; Affes et Hentati-Khila, 2012).

4. Résultats et discussion :

En premier lieu, nous nous sommes intéressés par la présentation des statistiques descriptives préliminaires. En second lieu, nous testons de présenter la multi-colinéarité entre les variables indépendantes. Et enfin nous présentons la relation entre la stratégie comptable et leurs déterminants.

4.1. Les résultats statistiques descriptifs :

Les valeurs de la stratégie comptable suivent la distribution statistique suivante:

Y	Fréquence	Pourcentage
Strategie 1	7	10.29%
Strategie 2	15	22.07%
Strategie 3	13	19.12%
Strategie 4	7	10.29%
Strategie 5	26	38.23%
TOTAL	68	100%

Table1: Table de fréquence des stratégies comptables.

Les résultats de la table montrent une dispersion des entreprises de notre échantillon entre les différentes stratégies. La stratégie 5 minimisant des earning management, présente la partie dominante avec 38,23%. Par conséquent, les stratégies 2, 3 et 4 qui sont une combinaison entre les choix comptables maximisant les earning management et d'autres réduisant, présentent les pourcentages suivantes 22,07% et 19,12% et 10,29%.

4.2. Les résultats du test de la multi-colinéarité :

En général, il y a une faible corrélation entre les variables explicatives ce qui signifie l'absence du problème de la multi-colinéarité entre les variables explicatives.

	LOG(ACT)	DF/CP	RD	SAC	ACOMP	SJ
LOG(ACT)	1.000000					
DF/CP	-0.019679	1.000000				
RD	0.196198	0.008052	1.000000			
SAC	0.192859	-0.115852	-0.103429	1.000000		
ACOMP	-0.065823	-0.173367	0.241664	0.219394	1.000000	
SJ	-0.482262	0.010401	-0.380717	0.088061	0.069567	1.000000

Table2: Table des résultats de corrélation entre les variables explicatives.

Il convient juste de noter les corrélations un peu élevées entre les variables malgré leur non significativité :

- D'une part, la corrélation entre le statut juridique et la taille de l'entreprise peut être expliquée par : les plus grandes entreprises sont fréquemment des entreprises publiques alors que les entreprises de petite et moyenne taille sont des entreprises privées;
- D'autre part, la corrélation entre le statut juridique et le système de rémunération des dirigeants affirme l'existence des contrats de rémunération à base de résultats comptables des entreprises publiques.

4.3. Tableau de corrélation entre tous les variables

	STR	LOG(ACT)	DF/CP	RD	SAC	ACOMP	SJ
STR	1.000000	-0.003806	-0.123554	0.315190	0.127964	0.383013	0.109251
LOG(ACT)	-0.003806	1.000000	-0.019679	0.196198	0.192859	-0.065823	-0.482262
DF/CP	-0.123554	-0.019679	1.000000	0.008052	-0.115852	-0.173367	0.010401
RD	0.315190	0.196198	0.008052	1.000000	-0.103429	0.241664	-0.380717
SAC	0.127964	0.192859	-0.115852	-0.103429	1.000000	0.219394	0.088061
ACOMP	0.383013	-0.065823	-0.173367	0.241664	0.219394	1.000000	0.069567
SJ	0.109251	-0.482262	0.010401	-0.380717	0.088061	0.069567	1.000000

Table3: Table des résultats de corrélation entre la stratégie et les autres variables explicatives.

Les deux variables de la taille et des contrats d'endettement ne montrent pas des résultats significatifs. En Algérie, l'absence d'un marché financier actif et d'une bourse qui motive les entreprises les pousse à se concentrer seulement sur le côté fiscal sans prendre en considération ses critères de taille et de financement.

En outre, l'exposition environnementale n'est pas une variable explicative de la politique comptable au sein des entreprises algériennes, le résultat qui a été inattendu. La théorie institutionnelle suppose que les entreprises exerçant dans les secteurs d'activités les plus exposées minimisent leur earning management. Ce résultat signifie que les entreprises moins exposées ont aussi une tendance à adopter des stratégies comptables qui minimisent leurs bénéfices.

Il faut rajouter que plus les contrats de rémunération des dirigeants sont basés sur les résultats comptables plus les pratiques comptables tend vers la stratégie 5, c'est à dire vers la minimisation des earning management. Ce résultat est incompatible avec les prédictions de l'opportunisme des managers de la théorie positive de la comptabilité. L'influence des contrats de rémunération des dirigeants sur la politique comptable est limitée par les conditions économiques et sociales des entreprises. Par exemple, les Managers en Europe ne sont pas motivés à manipuler les earning management pour maximiser leur propres intérêts au même degré que ceux des Etats Unis d'Amérique. À cet égard, la partie variable de la rémunération des managers américains en fonction de leurs contrats est beaucoup plus élevée par rapport à celle des européens (Charreaux, 1997).

Dans notre échantillon, 28 entreprises ont des contrats de rémunération à base des résultats comptables, dont 21 entreprises sont publiques. Donc, la plupart des systèmes de rémunération des managers en fonction des résultats comptables concerne les entreprises publiques. Ainsi, les propos de ces contrats d'intéressement ne prévoient pas un seuil pour les résultats comptables positifs ce qui ne motive pas les dirigeants à réaliser des résultats

comptables élevé mais juste des résultats positifs. En outre, la partie variable de ces contrats de rémunérations basée sur les résultats comptables est minime et ne dépasse pas les 20%.

Finalement, nous expliquons l'effet de la variable d'accompagnement comptable lors de l'adoption du nouveau SCF sur le choix des méthodes comptables. La plupart des entreprises accompagnées durant la transition comptable adoptent les stratégies comptables qui minimisent les *earning managements*. En raison de la résistance aux changements d'une comptabilité fiscale à une comptabilité financière, des acteurs professionnels (auditeurs, consultants, ... etc.) en Algérie tentent à garder les pratiques comptables antérieures afin de les rendre plus légitimes et plus rationnelles. Alors, elles adoptent les pratiques comptables qui maximisent les coûts pour éviter le paiement des impôts.

Conclusion :

L'objectif principal de notre étude est de tester les hypothèses prédictives de la théorie positive de la comptabilité et de la théorie institutionnelle qui déterminent les motivations du choix d'une stratégie comptable selon les *earning management*. Donc, notre recherche examine le lien entre la taille de l'entreprise, son levier d'endettement, son système de rémunération des dirigeants, son statut juridique, son secteur d'activité et l'accompagnement comptable durant l'adoption des normes comptables internationales d'un part et la stratégie comptable d'une autre côté.

Compte tenu de ce qui précède, les résultats de notre étude montrent que le choix des méthodes comptables ne sont pas déterminés juste par les variables de la théorie positive de la comptabilité. La théorie institutionnelle offre plutôt une explication supplémentaire importante aux choix d'une stratégie comptable au sein des entreprises algériennes lors de l'adoption d'un système inspiré des normes comptables internationales.

Référence :

- Adams C.A., Hill W.Y. et Roberts C.B., (1998), "Corporate social reporting practices in western europe : legitimating corporate behaviour ?", *British Accounting Review*, vol. 30.
- Affes and Hantati-Klila (2012), "les déterminants de l'offre volontaire des informations societales et l'analyse du niveau de divulgation : cas des entreprises canadiennes" *Comptabilités et innovation*, Grenoble : France.
- Ahmad-Zaluki NA, Campbell K & Goodacre A (2011) Earnings management in Malaysian IPOs: the East Asian crisis, ownership control and post-IPO performance, *International Journal of Accounting*, Vol.46, N°2.
- Baker, N.A., Naser, K. (2000). "Empirical evidence on corporate social disclosure practices on Jordan". *International Journal of Commerce and Management* Vol.10.
- Beckert.J , 2010, "Institutional Isomorphism Revisited: Convergence and Divergence in Institutional Change", *Sociological Theory*, Vol. 28, No. 2.
- Carpenter and Feroz (2001) "Institutional theory and accounting rule choice: an analysis of four US state governments' decisions to adopt generally accepted accounting principles" *Accounting, Organizations and Society*, Vol 26.
- Casta, J. F., (2000), "Théorie positive de la comptabilité". In *Encyclopédie comptabilité, contrôle de gestion et audit*, Ed. Economica.
- Charreaux, G. (1997), "Le gouvernement des entreprises, corporate governance: théories et faits", *Economica*, collection: Recherche en Gestion, pp. 540.
- Damak-Ayadi. S., 2005 " Analyse des facteurs explicatifs de la publication des rapports sociétaux en France", *Comptabilité et Connaissances*, France.
- Deegan C. et Gordon B., (1996), "A study of the environmental disclosure practices of Australian corporations", *Accounting and Business Research*, vol. 26, n° 3.
- Defourny and Nyssens (2010) "Conceptions of Social Enterprise and Social Entrepreneurship in Europe and the United States: Convergences and Divergences", *Journal of Social Entrepreneurship*, Vol.1, n°1.
- Desreumaux, A., (2004), "Théorie néo-institutionnelle, management stratégique et dynamique des organisations", In *Institutions et gestion*, HUAULT. Ed. Vuibert
- DIMAGGIO, P., POWELL, W., (1983), "The iron cage revisited: institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields", *American sociological review*, Vol.48, n°2.

- Dimaggio, P., Powell, W., (1991), "The New Institutionalism in Organizational Analysis", University of Chicago Press.
- Dimaggio, P., Powell, W., (1997), "Le néo-institutionnalisme dans l'analyse des organisations (Traduction de l'introduction de l'ouvrage de 1991)", *Politix*, Vol.10, n°40.
- Fields, Lys and Vincent (2001), "Empirical research on accounting choice", *Journal of Accounting and Economics* Vol.31.
- Grahama, Harveya and Rajgopal (2005) "The economic implications of corporate financial reporting" *Journal of Accounting and Economics* Vol. 73, No. 3.
- Gray, Javad, Power and Sinclair (2001), "Social and environmental disclosure and corporate characteristics: A research Note and extension", *Journal of Business Finance and Accounting*, Vol.8, n°2.
- Hjelström and Schuster (2011), "Standards, Management Incentives and Accounting Practice – Lessons from the IFRS Transition in Sweden, *Accounting in Europe*", Vol.8, n°1
- Hassan, (2012), "The Positive Accounting Theory"
<http://www.archive.org/details/AccountingChoicesDeterminantsUnderlying>
- HOLTTHAUSEN and LEFTWICH (1983), "The economic consequences of accounting choice", *Journal of Accounting and Economics* Vol.5.
- Janin, Piot and Dumontier, (2012), " Les IFRS et l'utilité informationnelle du résultat global en Europe : le rôle des cabinets d'audit". *Comptabilités et innovation*, Grenoble, France.
- Jeanjean and Stolowy (2008), "Do accounting standards matter? An exploratory analysis of earnings management before and after IFRS adoption", *Journal of Accounting and Public Policy*, Vol. 27, No. 6.
- Jeanjean, T., (1999), "La théorie positive de la comptabilité : une revue des critiques", *CEREG, Cahier 99-12*, n°1.
- KABIR. H (2010) "positive accounting theory and sciences" *Journal of CENTRUM Cathedra*™.
- Lounas. R (2004) "Théorie des Institutions et Applications aux Organisations" HEC Montréal, Cahier de recherche N° 04-01, ISSN: 1711-6309.
- Lünemann and Mathä (2002) "monetary transmission: empirical evidence from Luxembourg firm-level data" Central Bank of Luxembourg , working paper n°5.
- MIZRUCHI, M., FEIN, L., (1999), "The social construction of organizational knowledge : a study of the uses of coercive, mimetic, and normative isomorphism." *Administrative science quarterly*, Vol.44.
- Ness K.E. et Mirza A.M., (1991), "Corporate social disclosure : a note test of agency theory", *British Accounting Review*, vol. 23, n° 3.
- Patten D.M., (1991), "Exposure legitimacy and social disclosure", *Journal of Accounting and Public Policy*, vol.10.
- MEZIAS, S., (1990), "An institutional model of organizational practice : financial reporting at the fortune200", *Administrative science quarterly*, Vol.15, n°1990.
- Raffournier, (1990), "La théorie positive de la comptabilité : une revue de la littérature", *Economie et sociétés*, n°16.
- Raffournier, (1995), "The determinants of voluntary financial disclosure by Swiss listed companies", *European accounting review*, Vol.4, n°2.
- Rockness J., Schlachter P., Rockness H.O., (1986), "Hazardous waste disposal, corporate disclosure, and financial performance in the chemical industry", *Advances in Public Interest Accounting*, vol. 1.
- Tixier, J., Jeanjean, T., (2000), "La méthodologie des programmes de recherche : présentation, évaluation et pertinence pour les Sciences de Gestion", *Cahier de Recherche du CREPA*, Vol.65.
- Touron, P., (2005), "The adoption of US GAAP by French firms before the creation of the International Accounting Standard Committee: an institutional explanation", *Critical perspective on accounting*, Vol.16, n°3.
- Watts and Zimmerman (1978), "Towards a Positive Theory of the determination of accounting standards", *The Accounting Review*, Vol. 153, No. 1.
- Watts and Zimmerman, (1986), "Positive accounting theory", Ed. Prentice-Hall.
- Watts and Zimmerman (1990), "Positive Accounting Theory: A Ten Year Perspective", *The Accounting Review*, Vol. 65, No. 1.